

.... Vers d'autres façons de travailler...
Pour moins se déplacer » ?

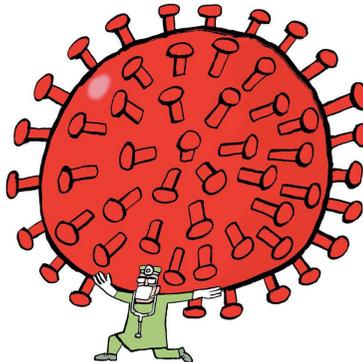


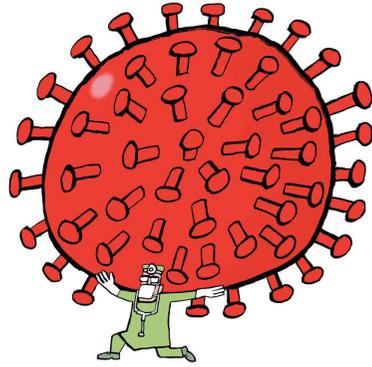
La Métropole de Lyon n'a pas attendu la crise sanitaire pour promouvoir le télétravail !

La meilleure des mobilités, est celle que l'on choisit de ne pas faire !

- ❑ dès **2012**, accueil du Tour de France du télétravail
- ❑ **2014**, fédération des espaces de coworking du Grand Lyon (23 espaces actuellement) au sein du [réseau coworking Grand Lyon](#)
- ❑ **2016/2017**, [Le projet ReducMob](#) aux cotés de l'Ademe, et de deux zones économiques : Vallée de la Chimie et Part Dieu
- ❑ **2018/2019** participation [au rapport gouvernemental sur les tiers lieux en territoires peu denses](#), et au Conseil National des tiers lieux
- ❑ En **2020**,

GRANDLYON
la métropole





2020

- Avril / mai : enquête auprès des entreprises partenaires, salariés et DRH ou dirigeants sur « le télétravail avant, pendant, et après la crise... »**

- Un questionnaire informatif de reprise du déconfinement auprès de toutes les zones économiques**

- Une étude sur les outils à déployer pour encourager le télétravail en tiers lieux (ex Chèque télétravail)**

2016 et 2017

Une recherche avec l'Ademe sur le développement du travail à distance en entreprises : le projet Reduc'mob

Développer le travail à distance avec les entreprises : Vallée de la Chimie et Part Dieu

Développement d'un logiciel permettant de quantifier les économies réalisées

40 entreprises participantes, dont 10 très actives,

Une enquête auprès de 18 000 salariés → étude de POTENTIEL

GRAND LYON
la métropole





**ARKEMA, UIC RA, KEMONE,
SOLVAY, AXEL ONE, IFP EN,**

**JTEKT, OXEN, BLUESTAR,
Ville de Saint-Fons, Ville de
Feyzin, CETIA, INTERFORA,
EDF**

**BRAKE, Dalkia, EDF
Commerce, SERL, Ville de
Lyon**

VALLÉE DE LA CHIMIE

0,66 % des salariés pratiquent le télétravail régulièrement,
au moins 1 fois par mois.

4 % c'est la proportion de télétravailleurs dans les entreprises,
ayant mis en place ce mode de travail.

À l'horizon 2020 – 2025

Le télétravail pourrait concerner **10 %** des salariés ce qui permettrait
d'éviter **1,6 millions** de km par an soit plus de **300 tonnes** de CO₂.



- AREVA, ErDF, Klésia, SETEC, Société Générale, Dalkia, BP2L, Orange, CBRE, GRDF
- KEOLIS, EY, GroupeSERL
- EDF, AXA, SOLVAY, EGIS, Decathlon

PART-DIEU

3% des salariés pratiquent le télétravail de façon régulière, au moins 1 fois par mois.

14% ont déjà testé cette nouvelle organisation du travail.

15% c'est la proportion de télétravailleurs dans les entreprises, ayant mis en place ce mode de travail.

À l'horizon 2020 – 2025

Le télétravail pourrait concerner **10%** des salariés ce qui permettrait d'éviter **2 millions** de km par an soit **400 tonnes** de CO₂.

Un logiciel qui permet de recueillir des données de mobilité

Télétravail :
l'interface de suivi
des impacts du
télétravail

<http://expe.grandlyon.com/reducmob>

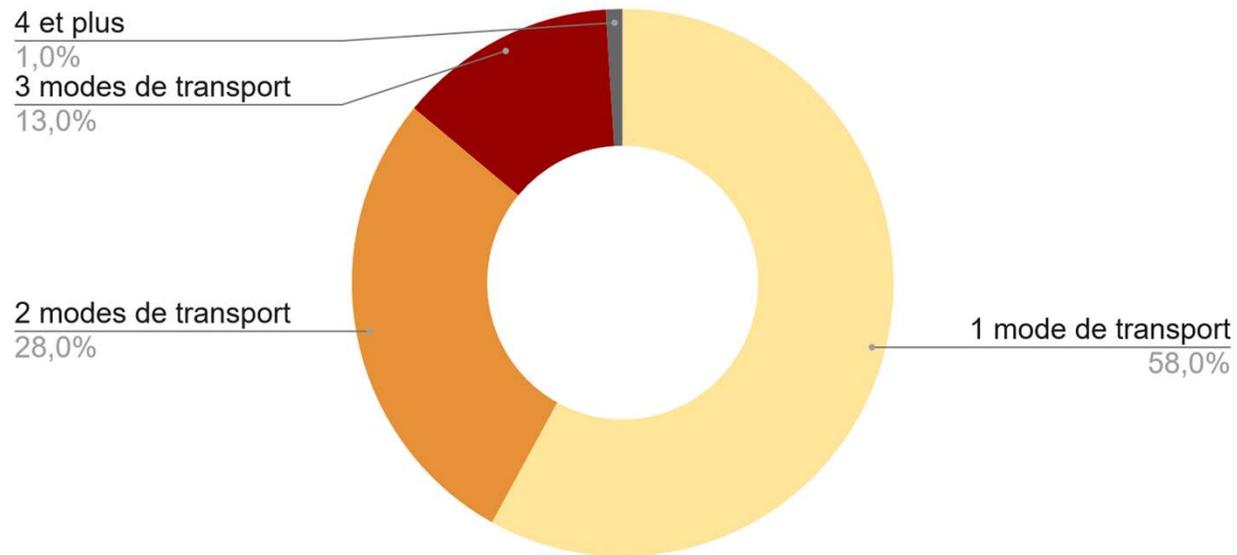
The screenshot shows the website for REDUC'MOB GRAND LYON. At the top, there are logos for REDUC'MOB and GRANDLYON la métropole. The main heading reads "REDUC'MOB GRAND LYON : Favoriser le déploiement du télétravail en secteur tertiaire et industriel". Below this is a "SE CONNECTER" button. The page is divided into several sections: "Partenaires" (listing GRANDLYON, addvc, LYON CHALLENGES LES CLUSTERS D'ENTREPRISES, and Alternatives & Développement), "Avec le soutien de" (listing ADEME), "Actualités" (with three news items dated 2 mars, 22 mars, and 22 avril), "Le télétravail c'est..." (describing remote work as a form of organization), and "Un projet / Deux territoires" (focusing on "Part Dieu et vallée de la chimie" with three bullet points). The footer contains navigation links and the text "Un site de la métropole de Lyon".

- 500 télétravailleurs inscrits sur la plateforme et une quinzaine d'entreprises participantes (ARKEMA, AXA, SERL, CHU de Lyon ...)
- Plus 400 télétravailleurs réguliers
- Près de 10 000 journées télétravaillées en 2019
- 720 000 km évités dont 280 000 en voiture depuis en 2019
- 62 tonnes de CO₂ évitées

LES HABITUDES DE DEPLACEMENTS DES TELETRAVAILLEURS (1/2)

 58% des télétravailleurs utilisent un seul mode de déplacement pour se rendre au travail. En moyenne, un télétravailleur parcourt 34,4 km pour se rendre sur son lieu de travail.

Nombre de modes de déplacements utilisés par les télétravailleurs sur le territoire de la Métropole de Lyon



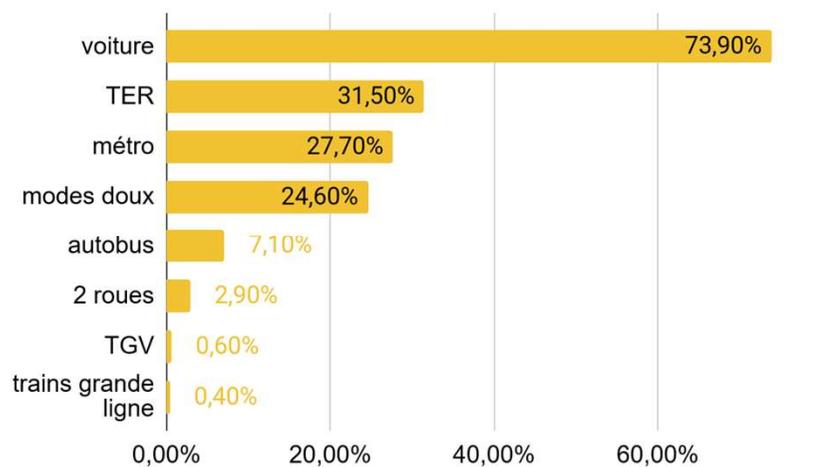
Données issues de l'application Reduc'Mob Grand Lyon : <https://reducmob.alternatives-developpement.fr/#/>
524 salariés ont enregistré leurs habitudes de déplacement entre 2016 et 2020 sur l'application Reduc Mob

LES HABITUDES DE DEPLACEMENTS DES TELETRAVAILLEURS (2/2)

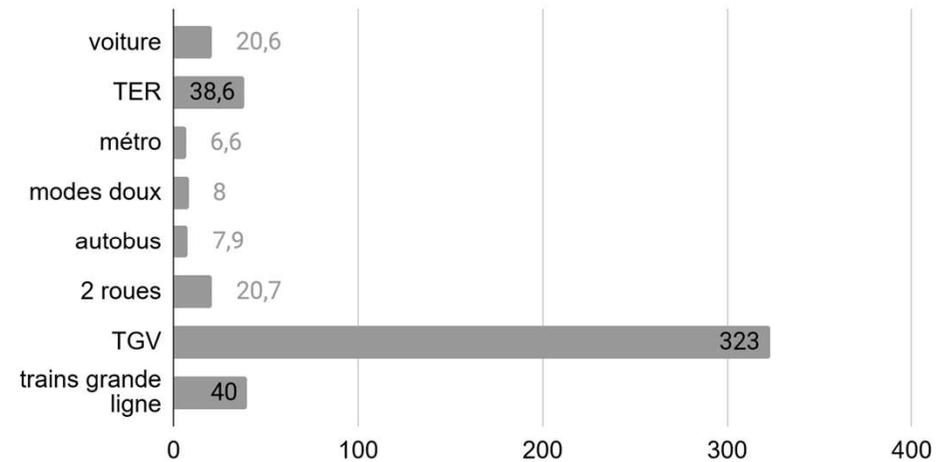


Près de 75% des télétravailleurs utilisent leur voiture pour tout ou partie de leur déplacement domicile-travail. Ils effectuent en moyenne 20,6 km avec leur voiture pour l'aller uniquement, soit 41,2 km par jour. Environ 1/3 des télétravailleurs prennent le TER et réalisent en moyenne 38,6 km pour le trajet « aller », soit 77,2 km par jour.

Part des télétravailleurs en fonction des modes de déplacement



Nombre moyen de km pour le trajet « Aller » en fonction du mode de déplacement



Données issues de l'application Reduc'Mob Grand Lyon : <https://reducmob.alternatives-developpement.fr/#/>
524 salariés ont enregistré leurs habitudes de déplacement entre 2016 et 2020 sur l'application Reduc Mob

A l'échelle du territoire de la Métropole de Lyon

Année 2020
(jusqu'au 30 novembre)

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE

Kg de CO₂ évités  : 124 917,84

Euros économisés  : 228 608,03€

Télétravailleurs

Nombre de salariés ayant télétravaillé (au total, à domicile ou en centre de co-working)

	à domicile	en centre de co-working
total		
450	442	11

Journées télétravaillées

Nombre de journées télétravaillées (au total, à domicile ou en centre de co-working)

	à domicile	en centre de co-working
total		
19802	19218	584

Trajets domicile travail évités

en nombre de kilomètres

	voiture	2 roues motorisé	méto ou tramway	autobus	train (TER, TGL, TGV)	mode doux
total						
1351846	551696	30820	69164	18910	598578	82678

A l'échelle du territoire de la Métropole de Lyon

Année 2020
(jusqu'au 30 novembre)

Trajets supplémentaires effectués pendant les journées de travail à distance ?

en nombre de kilomètres

total	voiture	2 roues motorisé	méto ou tramway	autobus	mode doux
59691	48503	1775	3139	1962	4312

Utilisation du temps de trajet économisé ?

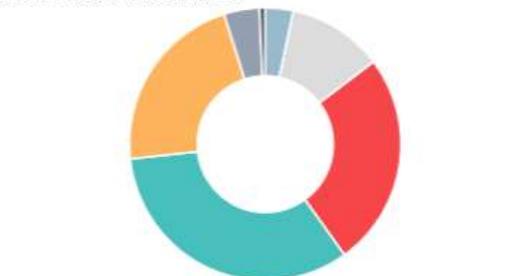
en pourcentage de journées télétravaillées



Travail Perso 50/50

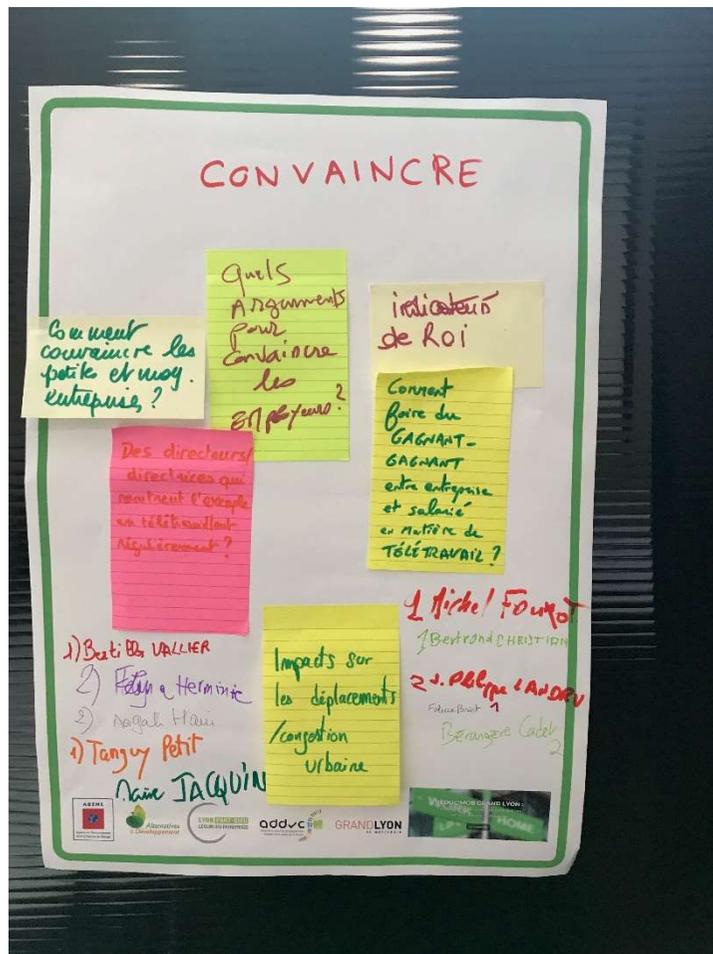
Temps de trajet domicile travail des salariés télétravailleurs

en pourcentage de télétravailleurs



Moins de 15 minutes De 15 à 30 minutes De 30 à 45 minutes
De 45 minutes à 1 heure De 1 heure à 1 heure et demie
De 1 heure et demie à 2 heures Plus de 2 heures

Conclusions de ReducMob : Les 6 enjeux du travail à distance



- Convaincre les entreprises
- Former, outiller
- Explorer, expérimenter
- Mesurer les effets pour le territoire, pour l'entreprise, pour le salarié
- Répondre aux problématiques des territoires périurbains, et ruraux
- Diversifier les solutions

MOTS-CLÉS

Accélération du temps
Bibliothèque
Bien commun
Cadre de vie
Citoyen
Co-conception
Collaboratif
Covoiturage
Coworking
Crèches
Créativité
Design
Donnée/Data
Eco-conduite
Economie de proximité
Emploi
Espace public
Fablab
Famille
GareRemix
Heure de pointe
Horaire
Innovation
Innovation ouverte
Intermodalité
Labs
Marketing public
Marketing territorial
mobilité
Mode doux
Modèle économique
Numérique
PDE
PDIE
Politique publique
Politique temporelle
Prospective
Proximité
Recherche
Rythme
Service
Service innovant

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Travail](#) > [Boîte à outils du télétravail : renseignez-vous !](#)

BOITE À OUTILS DU TÉLÉTRAVAIL : [ICI](#)



REDUC'MOB

GRAND LYON



Tous ces documents sont à votre disposition ! à user sans modération !

Le séminaire de clôture du projet Reduc Mob et Distance Innovations a eu lieu le 21 novembre 2017 sur le thème "travail et distance". Suite aux échanges, plusieurs outils relatifs au travail à distance ont été identifiés, qu'ils soient développés :

À l'échelle nationale :

- Un site internet dédié à la pratique du télétravail : <http://www.teletravailler.fr/>
- Un Rapport issu des partenaires sociaux : <http://zevillage.net/wp-content/uploads/2017/06/rapport-conjoint-conclusions-de-la-concertation-teletravail-7juin2017.pdf>

À l'échelle de la Métropole de Lyon, avec :

Le projet Réduc'Mob :

- **Un logiciel de comptabilisation des kilomètres** réellement économisés à disposition de toutes les entreprises du territoire et téléchargeable
- **Une plaquette de diffusion** du projet
- Une vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=CT0mdOdV0Hw&t=36s>
- Un document évaluant le potentiel du travail à distance sur le territoire **à télécharger** :
- Un dossier de restitution issu des échanges du séminaire de clôture "**les 6 enjeux du travail à distance**"

Le soutien de la Métropole au réseau des espaces de coworking :

- Un site internet dédié aux réflexions du Réseau Coworking Grand Lyon : <http://coworking.grandlyon.com/>

À l'échelle d'Annecy, avec le projet Distance InnovationS :

- Une **boîte à outils** « ouverte à tous » créée à l'occasion du projet Distance InnovationS, mobilisable par toute entreprise qui souhaite s'en saisir

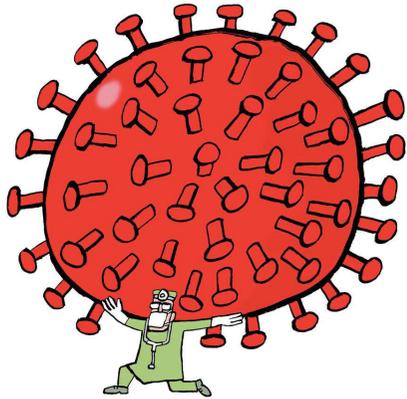
Et en plus : un travail de veille :

Carnet de formation

« Travailler à distance »



votre nouveau bureau



2020, s'adapter à la crise sanitaire...

PERCEPTION ET ÉVOLUTION DU TÉLÉTRAVAIL SUR LA MÉTROPOLE DE LYON : AVANT, PENDANT ET APRÈS LA CRISE

ENQUÊTE AUPRÈS DES SALARIÉS ET ENTREPRISES DE LA MÉTROPOLE DE LYON ENTRE AVRIL ET JUIN 2020



GRANDLYON
la métropole



OBJECTIFS

- **Mieux connaître la pratique du télétravail sur la Métropole de Lyon avant la crise COVID-19** : attentes et perceptions des salariés et des employeurs, évolutions depuis la mise en place du projet Reduc Mob en 2016
- **Tirer les enseignements de la crise** en identifiant les enjeux et les bonnes pratiques de télétravail en temps de crise
- **Se préparer pour la suite** : quelle place pour le télétravail post crise ?

Lire le doc complet :

<https://temps.millenaire3.com/Publications/Perception-et-evolution-du-teletravail-avant-pendant-et-apres-la-crise>

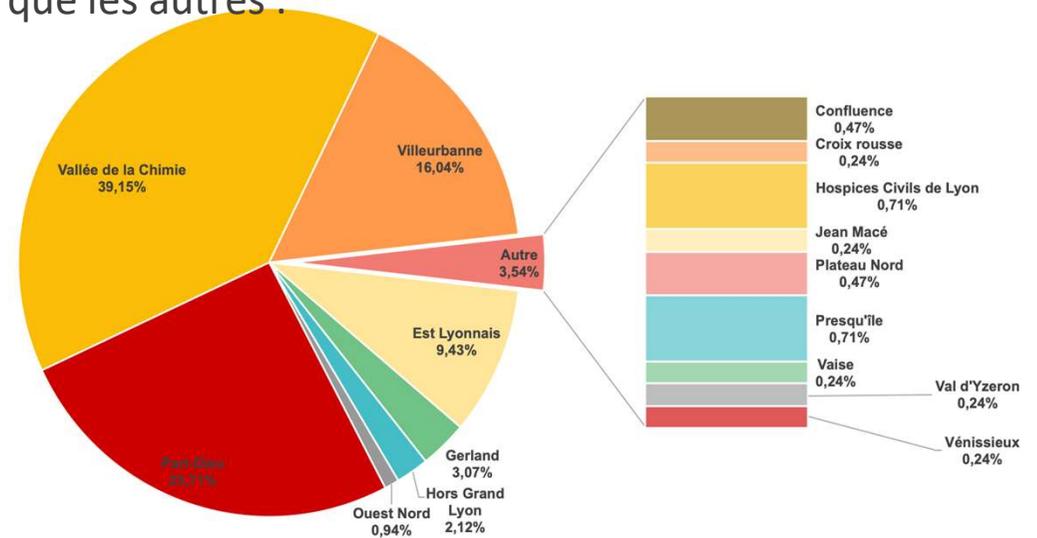
MÉTHODOLOGIE (1)

→ Des données issues de différents questionnaires ou entretiens :

- ◆ L'enquête "salariés" : du 15 avril au 5 juin 2020 , **enquête en ligne** sur les habitudes de télétravail régulier **avant la crise et leur perception du télétravail en temps de crise**. L'enquête a permis d'obtenir **428 réponses**.
- ◆ L'enquête "employeurs" : entre mai et juin 2020 , **interviews et enquêtes qualitatives auprès des RH ou "référents"** mobilité de **21 établissements de la Métropole de Lyon** pour identifier les enjeux du télétravail en temps de crise : risques potentiels, phénomènes facilitateurs. Cette enquête comporte 30 questions sur la mise en place du **télétravail en temps de crise, le télétravail avant la crise et l'évolution possible du télétravail après la crise**.
- ◆ Les données relatives au télétravail, issues des dépôts en 2018 et 2019 des **Plans de mobilité de 84 entreprises de la Métropole de Lyon**.

MÉTHODOLOGIE (2) : Répartition par territoire des salariés ayant répondu à l'enquête "salarié"

- 428 salariés ont répondu à l'enquête en ligne.
- Ils appartiennent à 97 entreprises réparties sur 16 territoires d'emploi
- Quatre territoires sont plus représentés que les autres :
 - Vallée de la Chimie (166 salariés)
 - Part-Dieu (109 salariés)
 - Villeurbanne (68 salariés)
 - Est Lyonnais (40 salariés)



Données issues des 428 réponses à l'enquête "salariés" menée en 2020

PARTIE 1 :

LE TÉLÉTRAVAIL RÉGULIER AVANT LA CRISE COVID-19 SUR LA MÉTROPOLE DE LYON

Développement, perception, impact climat

→ En 2020, avant la crise - synthèse :

- ◆ Le télétravail régulier est proposé aux salariés **par une grande majorité des entreprises** de la Métropole de Lyon.
- ◆ Environ **20% des salariés pratiquent le télétravail régulièrement** et plusieurs fois par mois
- ◆ Plus **de la moitié des entreprises ont plus de 10 % de télétravailleurs** dans leur entreprise.
- ◆ En fonction des secteurs, les télétravailleurs **peuvent représenter plus de 75% des effectifs.**
- ◆ Les formules de télétravail majoritairement proposées sont **1 jour par semaine ou 2 jours par mois.**
- ◆ **La plupart des salariés télétravaillent depuis leur domicile** : c'est plus pratique pour eux, moins cher et plus sûr pour l'entreprise en termes de sécurité des données et confidentialité.
- ◆ **Le télétravail est très rarement lié à un déménagement** que ce soit un déménagement de l'entreprise ou du salarié. **Le télétravail n'induit pas, pour l'instant, d'éloignement entre le lieu de vie et le lieu de travail.**

ET MAINTENANT, QUELLES EVOLUTIONS POUR LE TELETRAVAIL ?

Comment le télétravail a -t-il évolué ces dernières années ? Quelle sera l'impact de la crise sur son évolution ?

UN DÉVELOPPEMENT ATTENDU DU TÉLÉTRAVAIL PAR LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS

Employeurs, DRH, managers, salariés, tous s'accordent pour dire que la crise va donner un coup d'accélérateur au développement du télétravail.



- La période de crise a été la preuve, pour les salariés et les employeurs, que le télétravail pouvait fonctionner à une échelle plus importante qu'il n'est déployé aujourd'hui.

- Employeurs et salariés sont persuadés que la pratique du télétravail va se développer :
 - ◆ Plus de métiers seront éligibles : la preuve a été faite que le télétravail fonctionnait très bien pour de nombreuses tâches
 - ◆ Plus de salariés souhaiteront poursuivre le télétravail.
 - ◆ Le fréquence du télétravail va augmenter et aller jusqu'à 2 voire 3 jours par semaine en fonction des entreprises.

LE COWORKING UNE SOLUTION POUR RÉPONDRE À CERTAINES DIFFICULTÉS DU TÉLÉTRAVAIL

La pratique du télétravail depuis un centre de coworking permettrait de répondre à plusieurs difficultés rencontrées par les salariés ou à certaines inquiétudes des managers. Suite à la crise sanitaire et au déploiement du travail à distance à grande échelle, certaines entreprises souhaitent permettre à leurs salariés de télétravailler depuis un centre de coworking sur le moyen terme.

→ Les difficultés des salariés et inquiétudes des managers :

- ◆ sentiment d'isolement/manque de relations sociales de proximité
- ◆ difficulté à se mettre au travail
- ◆ frontière vie personnelle / vie professionnelle floue
- ◆ temps de travail plus long qu'au bureau
- ◆ manque d'un espace et/ou de matériels adaptés

→ Les solutions apportées par le coworking :

- ◆ un espace collaboratif, créateur de lien/réseau entre les coworkers et source d'enrichissement et de stimulation



« Cinq ans que je pratique le télétravail 2 jours par semaine et je réfléchis actuellement au développement d'un lieu de coworking dans mon village pour rompre un peu l'isolement »

- ◆ un cadre de travail motivant favorisant le bien-être
- ◆ une frontière vie personnelle / vie professionnelle nette
- ◆ des horaires flexibles mais limités
- ◆ des espaces équipés

TELETRAVAIL, CHOIX RESIDENTIELS, AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Le développement à grande échelle du télétravail pourrait avoir un impact sur les choix résidentiels des salariés qui s'éloigneraient des centres urbains pour accéder à des espaces plus grands et plus verts.



- Le confinement a souvent été plus difficile à vivre en zone urbaine où les logements sont plus denses, généralement plus petits et sans espaces extérieurs privatifs
- La crise pourrait donc inciter les salariés à s'installer dans des zones péri-urbaines ou rurales plus éloignées de leur lieu de travail
- La possibilité de faire du télétravail serait très certainement un argument supplémentaire pour s'éloigner de son lieu de travail
- Une partie de la population pourrait donc quitter les centres urbains pour s'installer dans les zones péri-urbaines ou rurales. Plusieurs questions se poseront alors :
 - Quel sera l'impact des déplacements les jours sur site en terme de congestion et de gaz à effet de serre ?
 - Comment le déploiement de centres de coworking peut participer à cette dynamique ?

EN SYNTHÈSE

→ Et maintenant,

- ◆ Le télétravail risque de poursuivre son développement à un rythme plus soutenu, la crise ayant démontré son fonctionnement à grande échelle. Le nombre de salariés concernés par le télétravail ainsi que la fréquence du télétravail vont sans doute augmenter.
- ◆ Les entreprises vont tirer les enseignements de la crise pour proposer une nouvelle organisation du télétravail.
- ◆ Certaines entreprises s'interrogent sur la place que pourraient prendre les centres de coworking dans leur organisation du télétravail : un lieu propice au travail et rompant l'isolement.
- ◆ Le développement du télétravail et l'augmentation de sa fréquence pourraient remettre en question certains choix résidentiels des salariés et les amener à s'éloigner des centres urbains ou de leurs lieux de travail.
- ◆ Le développement du télétravail à plus grande échelle sera-t-il un levier de redynamisation des zones péri-urbaines et rurales ?

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site <https://temps.millenaire3.com/>



L'application **REDUC'MOB**, calculez le gain environnemental et financier du télétravail



Le **SCOOP IT** "télétravail et coworking" de la Métropole de Lyon